

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1346)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL936

présenté par
M. Terlier, rapporteur, M. Balanant, rapporteur et M. Pradal, rapporteur

ARTICLE 12

À l'alinéa 13, substituer au mot :

« juridiction »

le mot :

« cour ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel